

Investissement

Alors que l'investissement étranger direct du Canada en Indonésie dépasse les 8 milliards de dollars, le flux de nouveaux investissements directs canadiens s'est tari en raison des incertitudes qui planent toujours sur l'avenir politique et économique de l'Indonésie. De plus, la nouvelle loi sur l'autonomie régionale, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001, a engendré une attitude attentiste de la part des investisseurs potentiels. Ceux-ci préfèrent attendre de bien comprendre les structures et les répercussions de la réglementation actuellement en vigueur avant d'investir.

Bon nombre de sociétés canadiennes de l'industrie des ressources envisagent de procéder à de nouveaux investissements importants dans les secteurs des mines et du pétrole, mais aucune décision ne sera prise avant que la situation politique, économique et juridique ne s'éclaircisse. L'ambassade du Canada en Indonésie suit toujours les progrès dans ce domaine et continue de présenter des plans d'investissement pour le compte de certaines sociétés.

Les investisseurs canadiens qui souhaitent accéder au marché indonésien se heurtent toujours à de nombreux obstacles. En raison de sa complexité et de son manque de transparence, le système judiciaire indonésien n'est pas en mesure d'offrir des recours efficaces concernant le règlement des différends d'ordre commercial. Les corps politiques de l'Indonésie s'efforcent de réformer le système judiciaire. De plus, les entreprises commerciales doivent composer avec des formalités fastidieuses pour obtenir les licences et permis nécessaires à la réalisation de leurs plans d'investissement. Un nombre limité de secteurs d'activité est d'ailleurs fermé à l'investissement étranger : la pêche en eau douce, la foresterie, les transports en commun, la radiodiffusion, le cinéma, les télécommunications et les cliniques médicales, entre autres.

La nouvelle loi sur l'autonomie régionale, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001, est le fruit d'une tentative audacieuse du gouvernement de l'Indonésie de décentraliser tous les aspects de l'économie, à l'exception de ceux touchant la monnaie, la défense, la politique étrangère et les questions judiciaires. On s'attend donc à ce que l'approbation d'investissements ne soit plus concentrée au palier national. Cette décentralisation des pouvoirs, encore nouvelle, entraîne pour le moment une certaine confusion.

Le gouvernement du Canada appuie l'investissement en Indonésie depuis longtemps en offrant les services de conseillers au sein de l'Office indonésien de coordination de l'investissement du ministère de l'Investissement et à d'autres endroits relevant du Bureau de promotion du commerce Canada-Indonésie (CIBDO). Cette forme d'appui du gouvernement sera encore accessible aux

entrepreneurs canadiens pour un autre mandat. On prévoit que l'investissement canadien reprendra de la vigueur lorsque l'Indonésie retrouvera la stabilité et qu'elle éliminera les obstacles à la garantie des investissements.

THAÏLANDE

Aperçu

Il n'y a pas longtemps, la Thaïlande affichait encore l'une des croissances économiques les plus rapides du monde. Cependant, en juillet 1997, la crise économique s'est soldée par une dévaluation de 50 % du baht thaïlandais face au dollar américain, un changement de gouvernement et une aide financière du Fonds monétaire international (FMI) de 17,2 milliards de dollars américains. En 1998, l'économie thaïlandaise a connu un ralentissement de plus de 9 %, mais a entamé une reprise en 2000 avec une croissance de 4,3 %. En juin 2000, le pays a officiellement mis fin au programme d'aide du FMI et débuté le remboursement de son prêt en novembre de la même année. L'économie a toutefois affiché un nouveau ralentissement en 2001, avec une croissance prévue du PIB de 1,3 à 1,8 %, qui s'explique en grande partie par le ralentissement économique qui se fait sentir aux États-Unis et partout dans le monde. Quoique la Thaïlande soit toujours aux prises avec de graves problèmes, liés en bonne partie à la grande précarité du secteur financier, les perspectives à plus ou moins long terme demeurent favorables, particulièrement si de nouvelles réformes sont introduites.

En 2001, la valeur totale des exportations de marchandises canadiennes en Thaïlande a atteint 434 millions de dollars, une hausse de 16 % par rapport à l'année 2000, et celle de produits thaïlandais au Canada, 1,7 milliard, une augmentation de 1 %. La Chambre de commerce Thaïlande-Canada de Bangkok, avec ses 140 membres, fait foi des solides relations commerciales bilatérales qui existent entre les deux pays.

Accès au marché — résultats obtenus en 2001

- Les taxes ont été abaissées, soit de 50 % à 5 %, pour les yachts et autres embarcations de plaisance.
- Des droits d'importation ne seront plus prélevés sur la machinerie destinée au recyclage, et les entreprises qui utilisent des matériaux recyclés auront droit à un allègement fiscal, selon leur situation géographique en Thaïlande.
- Le premier ministre Thaksin Shinawatra étudie présentement une proposition du ministère des Finances qui baisserait à 1 % les droits d'importation visant plus de 200 biens de production. Ces réductions auraient pour but d'améliorer la compétitivité de la Thaïlande en diminuant le coût des matières premières